

AVIS N° 051 - 2018 / BRVM / DG

Rappel Mardi 1^{er} mai 2018, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 257-2017/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2018, le mardi 1^{er} mai 2018, la fête du travail, étant férié en Côte d'Ivoire, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le mercredi 02 mai 2018.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 25 avril 2018.

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENSONVE